

(1)

(N° 254.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 MAI 1850.

Crédit supplémentaire de 79,200 francs au budget du Département
des Travaux Publics ⁽¹⁾.

Rapport fait, au nom de la section centrale ⁽²⁾, par M. ROUSSELLE.

MESSIEURS,

La section centrale, chargée de l'examen du budget des Travaux Publics, s'est occupée, d'après la décision de la Chambre, du projet de loi présenté par M. le Ministre de ce Département, afin d'obtenir un crédit supplémentaire de 79,200 francs, pour solder les dépenses résultant d'une transaction intervenue sur un procès entre l'État et les sieurs Legrand et Duez.

Les motifs exprimés par M. le Ministre pour obtenir un vote favorable et d'urgence ont paru de nature à être accueillis.

En effet, la transaction met fin à un procès dont les conséquences pourraient grever l'État d'une dépense de plus de 152,000 francs, et la transaction serait considérée comme non avenue si elle n'était réalisée dans le terme de trois mois.

La section centrale a donc été unanime pour proposer à la Chambre l'adoption du projet de loi.

Le Rapporteur,

CH ROUSSELLE.

Le Président,

N.-J.-A. DELFOSSE.

(1) Projet de loi, n° 241.

(2) La section centrale, présidée par M. DELFOSSE, était composée de MM. DE PERCEVAL, VERNEIRE, PITTEURS, COOMANS, ROUSSELLE et JACQUES.
